



Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2010

## **Éthique et culture religieuse : un outil de citoyenneté par le Centre justice et foi**

Plusieurs détracteurs du cours d'Éthique et de culture religieuse (ECR) profitent actuellement de la confusion entourant les débats sur l'identité nationale, la laïcité, les accommodements raisonnables et les manifestations religieuses dans l'espace public pour mener la charge contre ce nouveau cours. Pour le Centre justice et foi, qui réfléchit depuis longtemps à la place de la religion et des enjeux de sens à l'école (voir nos prises de position au [www.cjf.qc.ca/memoires](http://www.cjf.qc.ca/memoires)), cela est déplorable.

### **Un outil nécessaire**

Les questions soulevées présentement au Québec – à l'instar de nombreuses autres nations dans le monde – sur les fondements et le cadre de notre vivre-ensemble sont exigeantes et complexes. Il est donc crucial d'outiller les nouvelles générations pour ces défis qui ne pourront d'ailleurs que s'accroître. Les jeunes Québécois ont besoin de développer une compréhension des phénomènes religieux qui – qu'on le veuille ou non – seront au cœur des enjeux sociopolitiques du 21<sup>e</sup> siècle. Ce qui implique, bien sûr, de pouvoir aussi critiquer et remettre en question certaines manifestations du religieux. Les jeunes ont également besoin d'expérimenter la pratique du dialogue civique et de l'interrogation éthique dans une société où plus personne ne peut se soustraire au pluralisme des visions du monde et des valeurs. Ce qui implique, entre autres, de dépasser la dichotomie croyants/non-croyants pour se situer d'abord comme des citoyens capables de s'enrichir mutuellement dans la recherche du bien commun. C'est pourquoi la récente introduction dans toutes nos écoles de ce programme d'ECR est une avancée fondamentale et nécessaire. Dans ce contexte, il nous apparaît aussi démagogique que malhonnête de brandir l'épouvantail du « multiculturalisme à la Trudeau » pour dénigrer ce cours.

### **Des solutions de rechange?**

Car en effet, que proposent les détracteurs du cours d'ECR?

1) Revenir à l'ancienne formule? Il faut tout de même se rappeler que l'enseignement confessionnel à l'école a été un échec pédagogique. Les jeunes qui l'ont reçu n'ont pratiquement rien assimilé de notre patrimoine religieux. Et de nombreux professeurs enseignaient alors un contenu auquel ils n'adhéraient pas. Socialement et politiquement, cette voie n'est plus praticable. Et pour les croyants, elle n'est même plus souhaitable puisque le défi de la prise en charge de l'éducation de la foi par les paroisses s'est finalement avéré fort positif.

2) Abolir purement et simplement ce cours? Ce serait opter pour une « laïcité scolaire d'incompétence », car la mission d'instruction et de socialisation de l'école québécoise ne saurait se réaliser dans l'ignorance du fait religieux, pas plus que dans la méconnaissance des remises en question de ce dernier par la pensée séculière.

Par quel moyen, si ce n'est par le biais du cours d'ECR, les élèves pourront-ils se familiariser sérieusement et développer peu à peu une intelligence critique des religions qui marquent l'histoire, la culture et le présent de nos sociétés? Où pourront-ils être confrontés progressivement aux visions du monde et aux philosophies séculières qui ont orienté et continuent d'influencer notre devenir collectif? Ce n'est certainement pas en diluant l'éducation à l'éthique et à la culture religieuse dans l'ensemble des autres matières et en demandant ainsi à des professeurs non spécialistes de s'en charger que cela pourra véritablement se faire.

3) Enseigner toutes les religions ou offrir un régime d'exemption au cours ECR? Voilà justement ce qui serait une option typique du « multiculturalisme » tant décrié au Québec! À l'opposé de cette logique de la mosaïque où chacun s'enferme dans son identité, le cours d'ECR rassemble plutôt les élèves au sein d'une même activité d'apprentissage. Il contribue ainsi de deux façons à la cohésion sociale. D'abord, en permettant à l'ensemble des jeunes (quelles que soient leurs origines et qu'ils soient croyants ou non) de développer une véritable connaissance du patrimoine religieux québécois qui fait partie, avec ses ombres et ses lumières, de l'identité et de la culture nationales. Ensuite, en favorisant chez ces élèves issus de tous les horizons l'habitude du dialogue éthique et civique – pratiques incontournables au sein d'une société pluraliste comme la nôtre.

### **Vigilance et correctifs**

Bien sûr, le cours ECR n'est pas parfait. Il amorce à peine sa deuxième année de mise en œuvre. Il faut donc lui donner la chance de faire ses preuves tout en demeurant vigilants et en exigeant déjà les correctifs qui s'imposent.

Il va sans dire, par exemple, que la formation des maîtres demeure un défi de taille et que l'effort consenti jusqu'à maintenant pour parfaire cette dernière doit se poursuivre et s'approfondir. La posture pédagogique exigée par ce cours est très complexe : il s'agit, en classe, d'aborder avec respect, ouverture et gradualité la diversité du fait religieux et de la réflexion éthique, sans tomber pour autant dans le prosélytisme, la complaisance ou le relativisme. À cet égard, il faut mettre en place des structures d'accompagnement et de soutien des maîtres beaucoup plus solides. Par ailleurs, le matériel pédagogique mis à la disposition des professeurs et des élèves semble encore insuffisant et de qualité inégale. Un examen rigoureux et une amélioration des ressources s'imposent en ce domaine. Enfin, certaines inquiétudes ont pu être soulevées quant au respect de la place prépondérante qui devait être accordée, dans le volet « culture religieuse » de ce cours, à la connaissance des traditions fondatrices que sont d'abord le christianisme, puis le judaïsme et les spiritualités autochtones. Il faut veiller davantage au respect de cette orientation fondamentale du programme.

Malgré des limites qui peuvent être corrigées, le cours d'ECR demeure un outil essentiel pour former les citoyens de demain. Au lieu de l'instrumentaliser au profit d'autres débats et de lui faire ainsi un mauvais procès, demandons-nous plutôt comment contribuer à son amélioration et à la réussite de son implantation.

Élisabeth Garant

Directrice générale du Centre justice et foi